

APPEL A CANDIDATURE

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE A PROCEDURE ADAPTEE AVEC REMISE DE PRESTATION

(Pour les marchés de maîtrise d'œuvre dont le montant est inférieur à 90 000 euros HT)

1) Identification du pouvoir adjudicateur

Nom de l'organisme

Adresse complète

2) Procédure de passation

Procédure adaptée conformément aux articles 26-II, 28 et 74-II du code des marchés publics 2006.

Choix d'un maître d'œuvre se déroulant en deux phases : une phase de sélection des candidatures sur compétences, références et moyens et une phase de choix du titulaire d'après son analyse constructive détaillée du programme.

Le nombre de candidats qui sera admis à remettre une prestation est de

3) Objet du marché - Marché public de maîtrise d'œuvre relatif à :

(description de l'opération et lieu d'exécution)

Conditions particulières de réalisation du marché, le cas échéant :

(description des tranches fermes et conditionnelles)

Montant estimé des travaux : euros HT (valeur ...mois et année)

4) Contenu de la mission confiée

Mission de base MOP (avec VISA ou EXE) et les éventuelles missions complémentaires suivantes :

Etudes de diagnostic (réhabilitation ou réutilisation d'un ouvrage existant)

Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC)

Système de Sécurité Incendie (SSI)

Autres :

5) Composition de l'équipe candidate

Cette procédure est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel ou sous la forme d'un groupement. Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer, par lui-même ou par ses sous-traitants des compétences suivantes :

Architecture (architectes membres de l'ordre ou architectes étrangers possédant un diplôme équivalent reconnu)

Ingénierie (notamment structures, fluides, etc.)

Economie de la construction,

Autres : (paysage, urbanisme, etc.)

Le cas échéant, forme juridique que devra revêtir le groupement de prestataires de services attributaire du marché.

6) Contenu du dossier de candidature

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC4)
- Déclaration du candidat (formulaire DC5)

Ces formulaires sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.minefi.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm

- Attestation d'assurance « responsabilité civile professionnelle »
- Attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine
- Un dossier d'œuvre permettant d'apprécier les moyens, qualités et capacités des candidats présenté de la manière suivante :
 - une affiche (*ou deux*) de format A3 présentant les références significatives des candidats
 - une liste de format A4 précisant les références détaillées récentes (objet, lieu, état d'avancement ou date de livraison, maître d'ouvrage, montant des travaux, mission réalisée par le candidat en précisant 2 ou 3 opérations significatives du travail de l'équipe pouvant être visitées par le maître d'ouvrage avec coordonnées des contacts)
 - une lettre de motivation.

Les pièces sont à produire également pour les éventuels sous-traitants.

7) Critères de sélection des candidatures

- La qualité de la production architecturale
- Les références représentatives
- Le degré d'expérience et les études et recherches effectuées
- Les moyens humains et matériels
- La présence dans l'équipe de compétences spécifiques

Pour approfondir son choix, le maître d'ouvrage pourra visiter les sites et bâtiments réalisés par les candidats.

8) Contenu des prestations

Une visite du site et une séance de questions-réponses avec le maître d'ouvrage (*et éventuellement les utilisateurs*) sont prévues.

Définition des études à effectuer par les candidats :

Les candidats sélectionnés effectueront une analyse constructive du programme tenant compte du site de l'opération, et en rendront compte dans une note écrite.

Il n'y a pas commencement de réponse architecturale mais un travail d'analyse s'appuyant sur l'ensemble des pièces remises aux candidats et visant à approfondir les intentions du maître de l'ouvrage et à enrichir la réflexion pour dégager les forces ou éventuelles faiblesses du programme.

Dans leur note d'analyse, les candidats exprimeront leur compréhension de la finalité et des axes majeurs de l'opération, ainsi que les questionnements qu'elle suscite. Ils exposeront les méthodes de travail et les moyens qu'ils mettront en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par le maître de l'ouvrage.

Cette note, qui ne comprend pas de rendu graphique ni de schéma, sera établie en format A4 et comportera un maximum de six pages.

La note pourra indiquer les informations ou documents complémentaires nécessaires pour engager la mission de maîtrise d'œuvre.

Montant des indemnités attribuées aux candidats :

9) Critères d'évaluation de la prestation

1. Capacité du candidat à comprendre les intentions du maître d'ouvrage, à affiner et enrichir la réflexion.
2. Prise en compte des spécificités de ce type d'opération et du contexte architectural et urbain existant.
3. Pertinence de la prestation remise

Le marché est ensuite négocié avec l'auteur de la meilleure prestation.

10) Modalités de réception des candidatures et des prestations

Date limite de réception des candidatures

Délai de remise des prestations

semaines après remise du programme et visite du site.

Adresse à laquelle les candidatures et les prestations doivent être envoyées

Les candidatures doivent être rédigées en langue française. L'unité monétaire est l'euro.

11) Renseignements complémentaires auprès de :

Les documents nécessaires à la consultation sont remis gratuitement aux candidats.

Date d'envoi de l'avis à la publication